

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 SEPTEMBRE 2025
Nombre des membres en exercice : 77

OBJET : 2025-04-19 - COMMANDE PUBLIQUE (1.1) – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE CUVES DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE HORS SOL ET ENTERRÉES

DATE DE CONVOCATION : 18 SEPTEMBRE 2025

DATE DE PUBLICATION : 30 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, Espace K, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis (ayant la procuration de ROSSO Michel), HENRION Martine, PICARD Denis, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de POIRSON Elisabeth), GUYOT Laurent (ayant la procuration de HARMAND Alde), PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, GEISEL Christophe, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François (à compter de la 2025-04-03), COLIN Xavier (à compter de la 2025-04-09), ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), DICANDIA Chantal (à compter de la 2025-04-05), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de CHANTREL Nancy), RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline), ASSFELD LAMAZE Christine (à compter de la 2025-04-05), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de HEYOB Olivier), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de GUEGUEN Marie), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, CHENOT Tony, HARMAND Alde, HEYOB Olivier, CHANTREL Nancy, EZAROIL Fatima, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2025-04-08 : 8 avis de procuration. De la 2025-04-09 à la fin : 10 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	COLLET Thierry
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2025-04-02 : 47 présents. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 48 présents. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 50 présents. De la 2025-04-09 à la fin : 53 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2025-04-02 : 55 votants. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 56 votants. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 58 votants. De la 2025-04-09 à la fin : 63 votants.

Le Président, représentant de l'acheteur, a lancé une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen, en application des articles L2124-1 et L2124-2, R2124-1 et R2124-2-1, R2131-16-1 et R2131-17, R2161-2 à R2161-5 (procédure d'appel d'offres ouvert) et R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 (accord-cadre par bons de commande avec un opérateur économique sans minimum et avec un maximum), dans le but de rechercher les prestataires capables d'exécuter les prestations liées à la fourniture et la livraison de cuves de récupération d'eau de pluie hors sol et enterrées et équipements complémentaires, selon les modalités suivantes, afin de susciter la plus large concurrence :

- marché accord-cadre - à bons de commande sans minimum et avec un maximum – lot unique
- publication du 10 juin 2025 sur le profil acheteur de la communauté de communes Terres Toulouses, au BOAMP supérieur à 90 000,00 € HT et au JOUE.

Vu le code de la commande publique,
Vu les articles L2122-21 et L2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant l'autorisation des exécutifs locaux de souscrire les marchés publics,
Vu la délibération du conseil communautaire n° 2020-04-09 en date du 10 septembre 2020 désignant les membres de la commission d'appel d'offres (CAO) propre à la CC2T,
Vu le jugement des candidatures et des offres effectué selon les dispositions des articles R2144-1 à 7, R2152-3 à 5, R2152-6 à 8, R2152-11 à 13, R2161-2 à 5 du code de la commande publique,
Vu la décision rendue par la commission d'appel d'offres réunie le 23 septembre 2025 pour statuer sur l'attribution du marché,

Considérant le rapport d'analyse des offres permettant de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse au sens des articles L2152-7 à 8, R2152-6 à 8 et R2152-11 à 12 du code de la commande publique précités, en fonction du classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir : prix des prestations (60%) – valeur technique (40%),

La CAO a retenu le prestataire suivant :

Objet (N° de marché)	Conditions et délais d'exécution (sur la durée du marché)	Titulaire	Estimatif en € HT pour information (selon DQE sur la durée du marché)
Fourniture et de livraison de cuves de récupération d'eau de pluie hors sol et enterrées et équipements complémentaires pour le compte de la CC2T (MARCHÉ 2025_AOO_02)	4 ans fermes	Société HEINRICH CANALISATION	160 538,20 €

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- autoriser le président, représentant de l'acheteur, à signer et notifier le marché avec l'entreprise conformément au descriptif rédigé ci-dessus, à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces marchés et à signer, à cet effet, tous documents et pièces nécessaires s'y rapportant, étant précisé que la dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts ou à ouvrir au budget principal.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX